



RAPPORT DE GESTION
2013





SOMMAIRE

- 02** Organes de gestion et de contrôle
 - 02 Conseil d'administration
 - 03 Organigramme
- 04** Entreprise
 - 04 Portrait
 - 05 Actionnariat
 - 05 Organisation
 - 06 Projet d'entreprise
- 07** Avant-propos du Président et du Directeur
- 08** Rapport d'activité
 - 08 Faits marquants
 - 10 Ressources humaines
 - 14 Technique : véhicules, infrastructure, informatique
- 16** Clients
 - 16 Fréquentation
 - 16 INDONE
 - 16 ONDE VERTE
 - 18 Sécurité et qualité
 - 18 Information des voyageurs
 - 19 Service à la clientèle
- 19** Partenariats
- 19** Publicité
- 19** Relations publiques
- 20** Communication
- 22** Prestations
 - 22 Procédure de commande
 - 22 Numérotation des lignes
 - 22 Horaire
 - 23 Courses spéciales
- 25** Rapport financier
 - 26 Résultat financier (commentaires)
 - 27 Extrait du compte de résultat
 - 28 Extrait du bilan
 - 30 Annexe aux comptes annuels 2013
- 32** Proposition aux actionnaires
- 33** Rapport de l'organe de révision
- 34** Chiffres-clés
- 35** Plan du réseau

ORGANES DE GESTION ET DE CONTRÔLE



Conseil d'administration (de gauche à droite): Raphaël Comte, Christine Gaillard, Théo Huguenin-Elie, Robert Cramer, Stéphanie Fontugne, Antoine Grandjean, Paul Blumenthal

CONSEIL D'ADMINISTRATION (au 31.12.2013)

PRÉSIDENT

M. Robert Cramer, Avocat, Conseiller aux États genevois

VICE-PRÉSIDENT

M. Antoine Grandjean, Chargé de mission et administrateur, représentant de l'Etat de Neuchâtel

MEMBRES

Mme Stéphanie Fontugne, Directrice financière de Gondrand Groupe

Mme Christine Gaillard, Conseillère communale, représentante de la Ville de Neuchâtel (dès le 19 juin 2013)

M. Paul Blumenthal, Conseiller d'entreprises indépendant et administrateur de sociétés

M. Raphaël Comte, Conseiller aux États neuchâtelois, représentant des autres communes actionnaires

M. Théo Huguenin-Elie, Conseiller communal, représentant de la Ville de La Chaux-de-Fonds (dès le 19 juin 2013)

M. Olivier Arni, Conseiller communal, représentant de la Ville de Neuchâtel (jusqu'au 19 juin 2013)

M. Laurent Kurth, Conseiller communal, représentant de la Ville de La Chaux-de-Fonds (jusqu'au 19 juin 2013)

CONTRÔLE FIDUCIAIRE

PricewaterhouseCoopers S.A. – Neuchâtel



Comité de direction (de gauche à droite): Philippe Kuster, Sébastien Angéloz, Cédric Aubry, Pascal Vuilleumier, Yves Tabasso, Olivier Perrenoud, Jean-Pascal Droz

ORGANIGRAMME (au 31.12.2013)

**CONSEIL
D'ADMINISTRATION**
PRÉSIDENT
ROBERT CRAMER

DIRECTEUR GÉNÉRAL
PASCAL VUILLEUMIER

ASSISTANTE DE DIRECTION
Christine Poirier

INFORMATIQUE
Patrick Bader

COMMUNICATION
Aline Odot

SÉCURITÉ / QUALITÉ
PHILIPPE KUSTER

FINANCES, ADMINISTRATION
ET RESSOURCES HUMAINES
CÉDRIC AUBRY

PÔLE CLIENTS VACANT, **MIREILLE FRICK**
DÉSIGNÉE EN DÉCEMBRE 2013, POUR
ENTRÉE EN FONCTION EN JANVIER 2014

PRODUCTION
BUS ET CÂBLES
JEAN-PASCAL DROZ

PRODUCTION FERROVIAIRE
SÉBASTIEN ANGÉLOZ
(AD INTÉRIM)

TECHNIQUE
YVES TABASSO

INFRASTRUCTURE
OLIVIER PERRENOUD

Direction

Etat-major



ENTREPRISE

-
- 418 collaborateurs au service des Neuchâtelois
 - 27 millions de voyageurs transportés
 - 163'000 personnes desservies
 - 38 lignes
 - 285 kilomètres de réseau
-

CONSTRUCTION DE TRANSN

DE LA FUSION JURIDIQUE À LA MISE EN PLACE

- 14 mars 2012 Signature du pacte d'actionnaires
- 27 juin 2012 Approbation de la fusion par les actionnaires, réunis en Assemblée générale extraordinaire
- 22 oct. 2012 Entrée en fonction de Pascal Vuilleumier, Directeur général

L'INTÉGRATION OPÉRATIONNELLE

- 17 janv. 2013 Lancement du projet d'entreprise « Transmission »
- 21 janv. 2013 Début des travaux de négociation de la Convention collective de travail (CCT)
- 29 janv. 2013 Nomination des membres de la Direction par le Conseil d'administration
- 12 juin 2013 Déménagement des cadres administratifs de Neuchâtel au siège de La Chaux-de-Fonds
- 19 juin 2013 1ère Assemblée générale ordinaire
- 28 juin 2013 Désignation des collaborateurs en fonction d'état-major et des cadres
- 1^{er} oct. 2013 Entrée en fonction du Directeur technique
- 13 déc. 2013 Nomination de la Directrice pôle clients par le Conseil d'administration

PORTRAIT

Les Transports Publics Neuchâtelois S.A. (transN) sont issus de la fusion des Transports publics du Littoral neuchâtelois (TN) et des Transports régionaux neuchâtelois (TRN), réalisée en 2012. Ils ont leur siège à La Chaux-de-Fonds, dans les locaux de l'ancienne entreprise TRN.

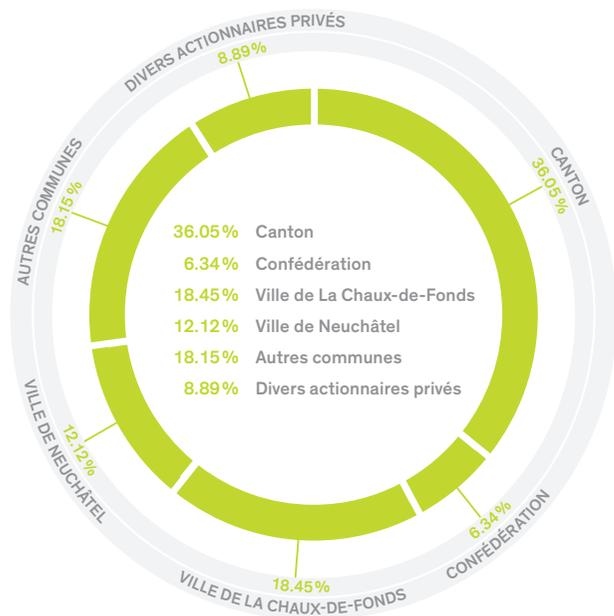
418 collaborateurs font vivre transN, dont près de 280 conducteurs prenant leur service dans l'un des sept dépôts de bus ou dans l'un des cinq dépôts de trains. Les collaborateurs administratifs et commerciaux sont employés au siège, ainsi que dans les points de vente de La Chaux-de-Fonds, du Locle, des Ponts-de-Martel, de Fleurier, de Cernier et de Neuchâtel. L'entretien des véhicules et de l'infrastructure est assuré par près d'une centaine de collaborateurs techniques : mécaniciens, électriciens, mécatroniciens, peintres, carrossiers, monteurs, agents de dépôt.

TransN dispose d'un parc de quelque 162 véhicules pour desservir un réseau de 285 kilomètres. Aux heures de pointe, le service est renforcé, afin d'offrir un service adapté aux 80'000 clients quotidiens. Des navettes sont par ailleurs organisées pour des entreprises, à l'attention de leur personnel, et des courses spéciales proposées pour des entreprises, des groupes ou des manifestations. 163'000 résidents, sur les 176'000 que compte le Canton de Neuchâtel, sont desservis par transN, qui répond à leurs besoins de mobilité, en garantissant leur sécurité et leur confort, tout en restant dans le cadre des objectifs économiques fixés par les autorités.

ACTIONNARIAT

Les actionnaires de transN sont l'Etat de Neuchâtel, les Villes de La Chaux-de-Fonds et de Neuchâtel, des communes, des privés, ainsi que la Confédération.

Le chiffre d'affaires annuel de l'entreprise se monte à CHF 80.8 millions.



ORGANISATION

Lors de sa réunion du 29 janvier, le Conseil d'administration a ratifié, sur proposition du Directeur général, la composition des membres de la Direction. Il a ainsi nommé :

- **Cédric Aubry**, *Directeur finances, administration et ressources humaines*
- **Jean-Pascal Droz**, *Directeur production bus*
- **Olivier Perrenoud**, *Directeur infrastructure*
- **Sébastien Angéloz**, *Responsable production ferroviaire ad intérim*
- **Philippe Kuster**, *Responsable sécurité/qualité*

La Direction a été complétée ultérieurement par la nomination de :

- **Yves Tabasso**, *Directeur technique*, entré en fonction le 1er octobre 2013
- **Mireille Frick**, *Directrice pôle clients*, nommée en décembre 2013, pour prise de fonction en janvier 2014

Les membres de la Direction ont eu pour mission, au premier semestre 2013, de mettre en place la structure complète de l'entreprise, par un processus participatif, intégrant des collaborateurs provenant de différents échelons. Les collaborateurs en fonction d'état-major (répondant au Directeur général) et les cadres (répondant aux membres de la Direction) ont ainsi été désignés le 28 juin. L'organisation de chaque département a été déterminée dans le courant du deuxième semestre par chaque directeur et ses cadres respectifs.

SIÈGE

Allée des Défricheurs, La Chaux-de-Fonds

DÉPÔTS

Boudry, Littorail : dépôt de trains

Boudry, Route de l'Europe : dépôt de bus

Les Brenets : dépôt ferroviaire

Cernier : maintenance et dépôt des véhicules routiers du Val-de-Ruz

La Chaux-de-Fonds : maintenance et dépôt des véhicules routiers des Montagnes

Fleurier, Pont-des-Chèvres : maintenance et dépôt des véhicules routiers du Val-de-Travers

Fleurier, Piasseta : maintenance et dépôt des trains

Neuchâtel, Evole : maintenance et dépôt des véhicules routiers et des trains du Littoral

Les Ponts-de-Martel : maintenance et dépôt des trains

POINTS DE VENTE TRANSN

Cernier : Rue de l'Epervier 4

La Chaux-de-Fonds : Place de la Gare

Fleurier : Gare

Le Locle : Daniel-JeanRichard 31

Neuchâtel : Bureau commercial, Place Pury

Les Ponts-de-Martel : Gare

PROJET D'ENTREPRISE

TransN est une jeune entreprise, dont la structure doit pouvoir répondre à sa taille augmentée, ainsi qu'à ses nouveaux besoins et exigences. Pour identifier et mettre en place cette structure, un projet d'entreprise baptisé «Transmission » a été initié en début d'année 2013. Un comité de pilotage rassemblant une dizaine de collaborateurs, dont les membres de la Direction, a identifié les thèmes et enjeux les plus importants pour réussir la fusion, puis des groupes de travail ont été constitués. Cette démarche se veut participative, car tous les niveaux hiérarchiques ont été concernés par une collaboration au sein d'un groupe de travail. Ainsi, des collaborateurs de différents secteurs et responsabilités ont été graduellement intégrés. Philippe Kuster, Responsable sécurité/qualité, officie en tant que coordinateur de «Transmission» et en tient le tableau de bord.

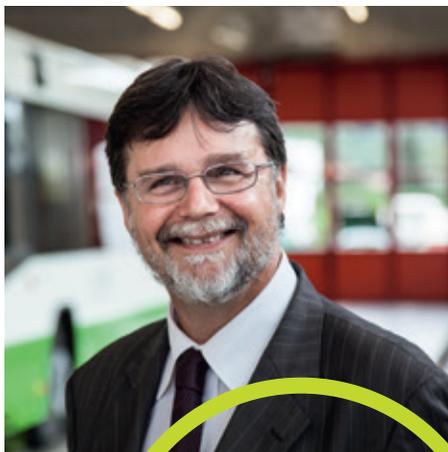
Les groupes de résolution travaillant sur le thème «Définir l'organisation future de transN» ont présenté leurs constatations et propositions en mai. L'organisation de l'infrastructure, de la maintenance des véhicules, du pôle clients et de l'administration a en effet été traitée en priorité, afin de contribuer à l'élaboration de l'organigramme de l'entreprise. Les suggestions prises en considération ont été exposées aux leaders des groupes de résolution de problèmes, ainsi qu'à la Direction, aux collaborateurs en état-major et aux cadres fin juin.

Plus de 200 idées ont été proposées à la Direction, qui déterminera en 2014 quelles propositions retenir en priorité. Les idées seront développées soit par le département concerné, soit par le groupe de travail qui en est à l'origine. Les thèmes relatifs aux objectifs d'économies et à l'avenir de transN seront traités dès 2014. La durée totale du projet «Transmission» est estimée à 30 mois.



LES THÈMES DE « TRANSMISSION »

1. Réussir la fusion : quelles sont toutes les actions à mettre en œuvre, dans tous les secteurs de l'entreprise pour faire accepter la fusion à chaque employé transN ?
2. Définir l'organisation future de transN
3. Comment faire CHF 6 millions d'économies par an?
4. Définir les nouvelles procédures opérationnelles communes de transN
5. Stratégie d'entretien transN des véhicules
6. TransN dans 5 à 10 ans
7. Comment mettre le client au centre de nos préoccupations?
8. Stratégie d'entretien transN des infrastructures



AVANT-PROPOS

Mesdames et Messieurs les actionnaires,

C'est sur une note prometteuse que les Transports Publics Neuchâtelois ont bouclé leur deuxième exercice, à notre grande satisfaction. Un résultat favorable a pu être atteint grâce à une bonne maîtrise des charges, mais surtout grâce à l'organisation mise en place, émanant de l'union des deux anciennes entreprises. Nous avons pour cela eu la chance de pouvoir compter sur des compétences existantes et nouvelles, dont l'intégration a contribué à adapter progressivement la structure de transN.

L'année 2013 a commencé par la nomination des membres de la Direction, fin janvier. La désignation des cadres, six mois plus tard, a également constitué une étape importante dans l'accomplissement de la fusion. 418 collaborateurs sont au service de nos clients, dans les six districts du Canton. Une nouvelle Convention collective de travail, négociée tout au long de l'année 2013 avec notre partenaire syndical, leur garantira des conditions de travail harmonisées, attractives et stables. Par ailleurs, un renforcement du département des ressources humaines a permis d'améliorer la gestion du temps de travail, le recrutement, la formation et l'encadrement, augmentant ainsi l'attrait de notre entreprise et de nos métiers auprès des jeunes.

Une organisation optimale est nécessaire, non seulement pour atteindre un fonctionnement performant, mais aussi pour améliorer nos prestations. La Direction et les cadres développent une culture d'entreprise et de nouvelles valeurs qui soutiennent notre principal objectif : placer nos clients et nos partenaires au centre de nos préoccupations. Le chantier de la fusion est vaste et important. Le projet d'entreprise, lancé début 2013, en est notre principal outil, il se développe conformément à nos prévisions. Nous sommes maintenant impatients de mener à terme ce chantier dont l'enjeu est que chacun puisse bénéficier de transports publics plus performants au service de la collectivité.

Toutes les collaboratrices et tous les collaborateurs participent à la fusion, par leur expérience et leur engagement. Qu'ils en soient ici remerciés ! Nous exprimons également toute notre gratitude envers nos commanditaires, pour leur soutien, ainsi qu'à nos clients, pour leur fidélité et leur confiance.

Robert Cramer
Président

Pascal Vuilleumier
Directeur général



RAPPORT D'ACTIVITÉ

FAITS MARQUANTS

JANVIER

Les membres de la Direction sont nommés par le Conseil d'administration, sur proposition du Directeur général. Le projet d'entreprise « Transmission » est lancé.

FÉVRIER

Le Fun'ambule reliant la gare à l'Université de Neuchâtel est arrêté 7 semaines pour la révision semestrielle obligatoire de ses installations et l'entretien périodique d'une des voitures, qui est sortie du tunnel et acheminée chez son fabricant, en Suisse centrale. Un spot publicitaire est tourné en ville de La Chaux-de-Fonds avec l'acteur Thierry Meury, sur les conditions de circulation et de stationnement hivernales, pour la campagne transN « J'aime pas la neige ». La diffusion est prévue pour l'hiver 2013-2014.

MARS

Jean-Michel von Kaenel, ancien Directeur des TRN, prend sa retraite. Il a passé 38 ans à la tête des entreprises CMN, RVT, VR et TC, devenues ensuite TRN, puis transN.

AVRIL

Des travaux sont menés en soirée sur la ligne aérienne du Littorail pendant deux semaines, entre la station de Colombier et les Chézards. Les voyageurs sont transportés par autobus entre Boudry et Colombier dès 22h, le Littorail ne circulant qu'entre Colombier et la Place Pury. La ligne aérienne des trolleybus est rénovée à St-Blaise. La réfection de la ligne et de l'aiguille situées au carrefour du Brel est effectuée en fin de soirée et la nuit. Pendant 2 semaines, sur le tronçon Place Pury – Marin, les trolleybus sont

remplacés par des autobus dès 22h, sans modification d'horaire. Le Fun'ambule est remis en service, après révision de ses installations et d'une voiture. Les nouveaux uniformes sont portés par tous les collaborateurs travaillant à la conduite et à la vente. Les pantalons, les jupes, les pullovers et les vestes sont bleu marine, les polos et les chemises gris clair. La version mobile du site internet transN est mise en ligne, facilitant la consultation des horaires et informations pratiques sur les smartphones.

MAI

Trois séances sont proposées aux collaborateurs, afin de les informer des résultats et des projets de l'entreprise, ainsi que de la mise en place de son organisation.

JUIN

Une journée portes ouvertes est organisée samedi 8 juin à Fleurier, pour célébrer les 10 ans du dépôt ferroviaire de la Piasseta. Des compositions ferroviaires, des bogies et des pantographes sont exposés. Plus de 150 repas sont servis sous un soleil radieux. Samedi 8 juin, un incendie au centre-ville de Neuchâtel perturbe la desserte de la ligne 1. Des autobus remplacent les trolleybus toute la journée sur le tronçon Place Pury - Cormondrèche. Les collaborateurs administratifs du site de l'Evole, à Neuchâtel, déménagent au siège de La Chaux-de-Fonds. La première Assemblée générale transN se tient à Cernier le 19 juin. Théo Huguenin-Elie et Christine Gaillard sont nommés au Conseil d'administration. Théo Huguenin-Elie succède à Laurent Kurth au Conseil communal de La Chaux-de-Fonds, après l'élection de ce dernier au Conseil d'Etat. En raison d'une nouvelle répartition des dicastères au sein

du Conseil communal de Neuchâtel, Olivier Arni est remplacé au Conseil d'administration de transN par Christine Gaillard, désormais en charge de la mobilité.

Une tempête de grêle s'abat sur le Littoral et le Val-de-Travers le 20 juin. Elle interrompt la ligne ferroviaire des CFF entre Neuchâtel et Noiraigue. Un torrent de boue emporte du ballast et endommage la voie. En raison d'un amas de grêle, une rame Flirt reste bloquée en pleine voie. La ligne aérienne est heurtée par un camion devant le chantier de Microcity à Neuchâtel, le 27 juin. 250 mètres de ligne sont endommagés par un court-circuit. L'intervention de l'équipe de la ligne de contact et d'une entreprise spécialisée permet de rétablir le courant pour les premières courses le lendemain matin.

Pierre Moser prend sa retraite. Il avait été nommé en 1982 à la tête des Services techniques des TN, après une expérience de 5 ans dans l'industrie privée. Du 1er avril 2012 au 31 mars 2013, il a assuré l'intérim à la Direction, en plus de sa fonction de responsable technique. Les cadres répondant aux membres de la Direction sont désignés, ainsi que les collaborateurs en fonction d'état-major.

JUILLET

Un violent orage cause des inondations le 2 juillet au Val-de-Travers. Le trafic ferroviaire est interrompu et remplacé par un service de bus en soirée. Les lignes ferroviaires du Littorail et celle reliant La Chaux-de-Fonds à La Sagne sont rénovées. Des services de substitution par bus sont mis en place.

AOÛT

Les nouvelles possibilités offertes aux distributeurs sont présentées aux médias. Des billets pour 250 destinations

en Suisse peuvent être délivrés par la moitié des distributeurs. Un journaliste accompagne 2 contrôleurs sur la ligne ferroviaire du Val-de-Travers, pour un reportage dans L'Express et L'Impartial.

SEPTEMBRE

L'accord passé avec la Fête des Vendanges est reconduit, offrant la libre circulation sur les lignes transN du Littoral et du Val-de-Ruz aux détenteurs du badge de soutien à la Fête.

OCTOBRE

Yves Tabasso entre en fonction en qualité de Directeur technique. Lors de sa réunion du 31 octobre, le Conseil d'administration se prononce favorablement à une demande de crédit de CHF 9 millions. Ce crédit permettra d'agrandir le bâtiment du siège, afin de faire face à l'évolution de l'offre dans les Montagnes, en augmentant la surface du garage, des ateliers et des bureaux.

NOVEMBRE

La ligne aérienne est arrachée le 7 novembre à Neuchâtel, entre la Place Numa-Droz et la Place Pury. Une intervention rapide et efficace de l'équipe de la ligne aérienne permet de rétablir la circulation des trolleybus en fin d'après-midi. Le bureau commercial de la Place Pury accueille le public samedi 9 novembre, après 3 mois de travaux. La nouvelle configuration du point de vente de Neuchâtel permet de mieux accueillir les clients en chaise roulante ou de petite taille, grâce à un guichet posé sur vérins et pouvant s'abaisser dans le sol. L'Office fédéral des transports (OFT) mène un audit de contrôle

d'exploitation. Il porte sur les pratiques du terrain, le contrôle de l'infrastructure, le respect de la Loi sur la durée du travail, la conduite des trains, le transport à câble et le matériel roulant. Les directeurs technique, production bus, production ferroviaire et infrastructure sont audités, ainsi qu'une vingtaine de collaborateurs de ces secteurs et le Directeur général. A la suite d'un accident, une voiture est projetée sur la voie du Littorail le 26 novembre à Boudry. Grâce à la bonne réaction du conducteur, le train est immobilisé à temps, évitant ainsi une collision avec la voiture.

DÉCEMBRE

L'horaire 2014 est présenté aux médias le 10 décembre. Les clients de l'Ouest du Littoral et du Locle bénéficient d'une offre améliorée. Didier Burkhalter est reçu à Auviernier et Neuchâtel le 12 décembre, en l'honneur de son élection à la présidence de la Confédération. Des courses spéciales sont commandées à l'entreprise et des mesures de circulation sont prises pour permettre le passage du cortège. Les lignes 612 et 613, sont inaugurées samedi 14 décembre à Boudry. Ces lignes desservant Boudry, Areuse, Cortaillod, Bevaix, St-Aubin et Gorgier proposent davantage de courses ainsi que des correspondances plus fréquentes avec le Littorail. L'horaire 2014 et la nouvelle numérotation des lignes, à 3 chiffres, entrent en vigueur dimanche 15 décembre. Cette nouvelle numérotation met fin à l'existence de numéros identiques sur différents réseaux transN.



EFFECTIFS PAR DEPARTEMENT EPT



RESSOURCES HUMAINES

L'effectif au 31 décembre 2013 s'élevait à 408.90 postes équivalent plein temps (EPT), pour 418 collaborateurs, alors qu'il était de 398.38 EPT pour 410 collaborateurs à fin 2012. La mise en place de l'organisation de l'entreprise a permis de procéder à des engagements temporisés en 2012.

L'entreprise compte 42 collaboratrices, alors qu'elles n'étaient que 35 à fin 2012. La part des femmes a ainsi passé de 7% en 2012 à 8.9% (EPT) en 2013.

En 2013, Jean-Michel von Kaenel et Peter Moser, qui occupaient la Direction générale des deux anciennes entreprises, ont fait valoir leur droit à la retraite, tout comme 9 autres collaborateurs. A ces 11 retraites s'ajoutent 23 départs.

Durant l'année, 24 personnes ont été engagées au département production bus, 2 à la production ferroviaire, 6 à la technique, 5 à l'administration et aux finances (dont 1 contrôleur de gestion), ainsi que 2 aux ressources humaines. La gestion des ressources humaines s'est ainsi professionnalisée, par l'arrivée d'une responsable en mars et d'une gestionnaire en novembre, afin d'améliorer les procédures de recrutement et l'encadrement du personnel. Le taux de rotation du personnel se monte à 7.66% à fin 2013. L'âge moyen des collaborateurs est de 46.2 ans (respectivement 41.6 ans pour les femmes, 46.7 pour les hommes) et leur ancienneté est de 12.5 ans.

Un homme, conducteur de bus, âgé de 47 ans, dans l'entreprise depuis 11 ans : le collaborateur transN le plus représentatif !

COMMUNICATION AUX COLLABORATEURS

Les collaborateurs sont tenus informés de l'actualité de l'entreprise tous les deux mois, par le journal interne transN Info. La Direction est régulièrement allée à la rencontre des collaborateurs, afin de leur faire part des réalisations et des projets de l'entreprise, mais aussi de répondre à leurs questions. Trois séances d'information en soirée ont notamment été proposées au printemps.

COLLABORATEURS ADMINISTRATIFS DE L'EVOLE

Les collaborateurs administratifs de Neuchâtel ont déménagé mi-juin au siège de La Chaux-de-Fonds. Les préparatifs du déménagement ont nécessité de lourds travaux logistiques, notamment le tirage d'une fibre optique entre La Chaux-de-Fonds et Neuchâtel, ainsi que la mise à disposition d'un double réseau informatique.

UNIFORMES

De nouveaux uniformes sont portés par tous les collaborateurs travaillant à la conduite et à la vente, depuis avril. Ils remplacent les équipements des anciennes entreprises. Les pantalons, les jupes, les pullovers et les vestes sont bleu marine, les polos et les chemises gris clair. Une touche de vert égaie les polos, les cravates et les foulards. Par ailleurs, les collaborateurs de vente ont reçu des plaquettes portant l'initiale de leur prénom et leur nom, afin de faciliter les contacts avec les clients.

SALAIRES

Les conditions prévalant dans les anciennes compagnies ont été appliquées, en attendant l'entrée en vigueur de la Convention collective de travail, négociée tout au long de l'année. Les adaptations individuelles et les dispositions contractuelles usuelles ont ainsi été accordées.

ASSOCIATIONS DU PERSONNEL

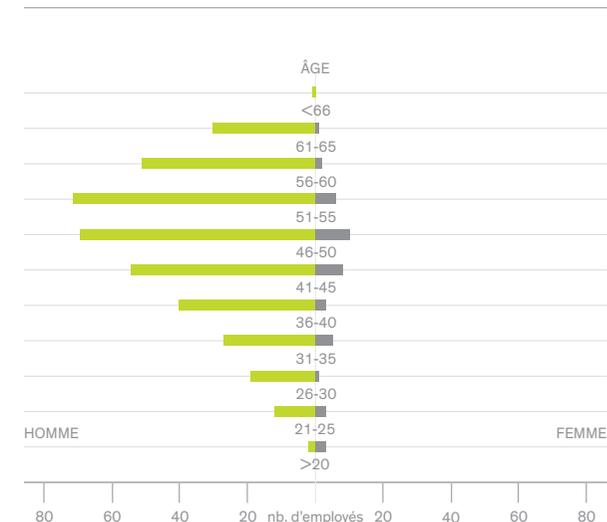
L'APTN (Association du personnel TN) est devenue « AP transN » et s'est ainsi ouverte à l'ensemble des collaborateurs de l'entreprise. Le syndicat SEV demeure la principale association représentant le personnel.

FORMATION

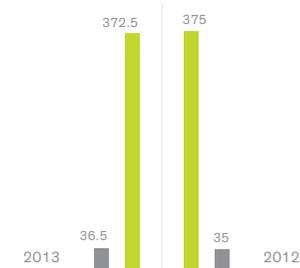
TransN mise sur la relève et forme des apprentis. En 2013, un apprenti au Centre de maintenance de Neuchâtel a obtenu son CFC de mécatronicien véhicules utilitaires avec la meilleure moyenne cantonale, après un premier CFC de mécanicien en maintenance automobile – véhicules utilitaires, qu'il a également préparé dans l'entreprise. Un apprenti mécatronicien automobile et un apprenti automatique sont engagés au Centre de maintenance de Neuchâtel et un jeune homme y effectue une formation élémentaire de mécanicien d'entretien. Deux apprenties employées de commerce ont été accueillies à la rentrée, pour être formées dans différents services de l'administration et de la vente. D'anciens apprentis continuent de faire bénéficier les services techniques de leurs compétences et de leur expérience.

Afin d'augmenter la motivation, d'actualiser et de développer les compétences, la formation continue est l'une des priorités de la compagnie. Chaque année, de nombreuses heures de cours sont dispensées. L'Ordonnance sur l'admission à la conduite de véhicules moteurs des chemins de fer (OCVM) règle la formation des mécaniciens de locomotives, des accompagnants de trains et des agents de dépôts ferroviaires. 1'867 heures de formation ferroviaire, comprenant également les examens périodiques, ont été dispensées, à des mécaniciens, à des agents de dépôt et à des accompagnants de trains. Dans le cadre de l'Ordonnance sur les activités déterminantes pour la sécurité dans le domaine ferroviaire (OASF), les chefs-circulation ont suivi 436 heures de cours.

PYRAMIDE DES ÂGES 2013



RÉPARTITION HOMME - FEMME





Le Centre de formation professionnelle transN de Cernier accueille des conducteurs de l'entreprise, mais également des externes, dans le cadre de la formation continue, exigée par l'Ordonnance sur l'admission des chauffeurs professionnels (OACP). En 2013, ce centre a délivré 594 attestations de cours, dont 262 à des conducteurs transN, 92 à des collaborateurs de Travys, 43 à des employés des travaux publics de La Chaux-de-Fonds et 197 à du personnel d'entreprises privées. La formation continue intègre un module de sensibilisation face aux voyageurs à mobilité réduite ou avec handicap, ainsi qu'un cours Eco-drive. Enfin, les formateurs internes ont préparé 7 collaborateurs au permis de trolleybus et 6 au permis de bus catégorie D.

Pour être en mesure d'offrir la vente de billets internationaux et le transfert d'argent dans les points de vente, des collaborateurs du pôle clients ont suivi des formations spécifiques. Des séminaires ont en outre été proposés aux membres de la Direction, aux collaborateurs en état-major et aux cadres. Ces formations étaient axées sur la mission, la vision et les valeurs de l'entreprise, ainsi que sur l'encadrement et la délégation.

CAISSE DE PENSIONS

Les Transports Publics Neuchâtelois sont affiliés à Symova. Cette caisse de pensions regroupe 60 entreprises, représentant 6'500 assurés actifs, 3'500 bénéficiaires de rentes et comptabilisant une fortune de plus de CHF 2 milliards. L'assainissement a pu être achevé l'année de la fusion et le taux de couverture pour transN a atteint 103.90% à fin 2012. Le degré de couverture globale de la fondation se montait à 106.26% à fin 2013, celui de transN à 104.41%. Le taux d'intérêt technique a été abaissé à 2.75%, alors qu'il était auparavant de 3.50%, ce qui a notamment conduit à une hausse des cotisations d'épargne. L'entreprise comptait 410 assurés actifs pour 292 rentiers.

CCT

Les travaux de négociation de la convention collective de travail (CCT) ont débuté en janvier. Les objectifs principaux étaient d'abroger les deux règlements des entreprises TN et TRN et d'unifier la gestion des ressources humaines. Pendant l'année 2013, les deux anciens systèmes salariaux, de primes et de congés ont été appliqués. Treize séances de négociations ont rassemblé les représentants de l'entreprise et du syndicat SEV, afin de trouver un accord économiquement supportable et acceptable par les deux parties. Un premier projet a été accepté par le syndicat SEV lors d'une Assemblée générale extraordinaire, puis par le Conseil d'administration, en décembre, permettant ainsi l'application de la nouvelle grille salariale au 1^{er} janvier 2014. La CCT dans son ensemble sera approuvée et entrera en vigueur dans le courant de l'année 2014.

ÉVÉNEMENTS PROPOSÉS AUX COLLABORATEURS

Des invitations ont été proposées aux collaborateurs, parfois également à leur famille, afin de construire une culture d'entreprise. Une croisière sur le lac a été organisée dimanche 22 septembre, avec buffet à bord. Près de 290 collaborateurs, conjoints et enfants y ont participé. Une agape de remerciement suivant la Fête des Vendanges a rassemblé quelque 90 employés, à Neuchâtel. Les retraités et jubilaires de l'entreprise ont été conviés à une excursion le 7 novembre. 200 collaborateurs actifs et retraités ont partagé un souper de Noël, le 6 décembre au dépôt de Cernier. Ce repas s'est tenu pour la première fois en soirée, afin de permettre au plus grand nombre de collaborateurs d'y participer. Le lendemain, 327 personnes, dont 139 adultes et 188 enfants, ont assisté à la projection du dessin animé « L'Apprenti Père Noël et le flocon magique ». Cette matinée était organisée par les sections syndicales du SEV et la Direction, dans un cinéma de Neuchâtel.





TECHNIQUE

Le Directeur technique, Yves Tabasso, est entré en fonction en octobre 2013. Philippe Wymann, Responsable du centre de maintenance de Neuchâtel, avait assuré l'intérim depuis le départ à la retraite de Pierre Moser. Comme le Directeur général, Pascal Vuilleumier, Yves Tabasso ne provenait pas d'une des deux anciennes entreprises. Il a apporté à transN des connaissances et des compétences particulières, notamment dans le domaine de l'amélioration de la performance industrielle.

Dès octobre, les différents sites et services du département technique ont été audités. En novembre, une séance de synchronisation globale mensuelle a été instaurée et une planification des ressources internes mise en place, en appliquant les principes du « lean management ». Les collaborateurs ont été impliqués afin d'éliminer les gaspillages réduisant l'efficacité et la performance : surproduction, attentes, rebuts et retouches, corrections, gammes et processus opératoires mal adaptés, transports et ruptures de flux, ainsi que mouvements inutiles et stocks. Par ailleurs, les tâches menées en double, les dispositifs transférables d'un site à l'autre et le potentiel des tâches sous-traitables d'un site à l'autre ont été identifiés, afin d'optimiser les différentes compétences dans l'entreprise.

L'adaptation des processus, des méthodes, des stocks, des équipements et des lieux a commencé fin 2013. Les installations du dépôt ferroviaire de La Piasseta à Fleurier ont été modifiées et le personnel formé, afin de pouvoir proposer aux Transports Publics Fribourgeois (TPF) la maintenance de leurs rames Flirt, dès l'année suivante. Les compétences internes en carrosserie et sellerie ont été identifiées, dans l'objectif de créer un centre spécialisé à l'intérieur de l'entreprise en 2014.

VÉHICULES

Trains — Les rames ferroviaires desservant le Val-de-Travers RBD 316 et Abt 204 ont été entièrement repeintes aux couleurs de transN. Les travaux ont été effectués par les Transports Publics Fribourgeois (TPF) dans leurs ateliers. Le parc ferroviaire n'a subi aucun mouvement : 6 rames circulent sur la ligne à voie normale du Val-de-Travers, dont 3 Flirt et 3 NTN. Les lignes à voie métrique (Place Pury – Boudry, La Chaux-de-Fonds – Les Ponts-de-Martel et Le Locle – Les Brenets) sont exploitées par 13 automotrices et 7 voitures-pilote.

Bus — Le parc de véhicules routiers compte 134 unités à fin 2013 : 8 minibus, 4 midibus, 4 bus d'excursions, 45 autobus standard (dont 1 à gaz), 30 autobus articulés (dont 7 hybrides), 3 trolleybus standard et 40 trolleybus articulés. Un appel d'offres a été lancé, pour l'acquisition de six autobus articulés, afin de renouveler le parc de véhicules urbains.

Le premier autobus de transN répondant à la norme Euro VI circule sur les lignes du Val-de-Ruz depuis septembre. Ce véhicule est un Citaro Mercedes, le premier Euro VI de cette marque exploité en Suisse romande. Émettant 66% de particules en moins et 80% d'oxyde d'azote en moins que la génération précédente, il est l'autobus le plus propre en propulsion diesel. Grâce à un système d'assainissement des gaz d'échappement, les émissions de particules de suie sont réduites à 3% en comparaison avec l'Euro I (0.36 g/kWh de particules pour l'Euro I, 0.01 g/kWh pour l'Euro VI). Ce nouveau véhicule est un autobus articulé pouvant transporter 109 voyageurs. Un bouclier frontal, une ossature, un toit et des parois latérales renforcés, ainsi que les sièges spéciaux, capables d'absorber l'énergie lors d'un choc ou d'un retournement, augmentent la sécurité des passagers.

Un dispositif nommé DLD, fonctionnant par transmission sans fil, a été installé dans les autobus basés au dépôt de La Chaux-de-Fonds. Il permet de décharger automatiquement les données kilométriques, celles des tachygraphes numériques, ainsi que d'autres paramètres mesurés. Les données kilométriques peuvent ainsi être classées et répertoriées chaque jour de façon automatique, ligne par ligne. Cette amélioration a ainsi mis fin aux relevés manuels des feuilles de route et facilite le décompte des kilomètres parcourus afin d'obtenir la rétrocession de la redevance sur les droits de douane (RPLP).

Funiculaires — L'entreprise exploite 5 voitures de funiculaires : 1 sur la ligne La Coudre – Chaumont, 2 sur la ligne Ecluse – Plan et 2 au Fun'ambule reliant la gare à l'Université. Les voitures du Fun'ambule appartiennent à la Ville de Neuchâtel.

INFRASTRUCTURE

Lignes aériennes — La ligne et l'aiguille des trolleybus au Brel, à St-Blaise, ont été rénovées pendant la première quinzaine d'avril. Les interventions ont été menées en soirée et de nuit, pour des raisons de sécurité. Des travaux ont ensuite été menés sur la ligne du Littorail, fin avril, également en soirée et de nuit, afin de limiter les conséquences sur les voyageurs. La caténaire a été changée entre la station de Colombier et Les Chézards.

Voies ferroviaires — Deux tronçons de chemins de fer ont été rénovés pendant l'été, sur la ligne reliant La Chaux-de-Fonds aux Ponts-de-Martel et sur celle du Littorail. L'exploitation ferroviaire a été interrompue entre La Chaux-de-Fonds et La Sagne du 8 juillet au 2 août pour le premier chantier, entre Champ-Bougin et l'Evole du 8 au 26 juillet, pour le deuxième, avec substitution

par autobus. Les travaux ont été menés à bien dans les délais, sous la conduite des responsables de la voie.

Funiculaires — Le rapport de l'audit de l'Office fédéral des transports mené en septembre 2012 au Fun'ambule a été remis en janvier 2013. Ce contrôle d'exploitation électrotechnique a porté sur les dispositifs électrotechniques, les prescriptions d'exploitation et la documentation de la maintenance. Non seulement aucune charge n'a été émise, mais les auditeurs ont relevé la diligence et le professionnalisme des chefs techniques des funiculaires. L'exploitation du Fun'ambule reliant la gare CFF à l'Université a été interrompue de fin février à mi-avril. Les installations ont fait l'objet de leur première révision semestrielle obligatoire. L'une des voitures a été sortie et acheminée chez son fabricant, pour son entretien périodique, mené tous les six ans. La deuxième révision semestrielle du Fun'ambule s'est déroulée pendant les vacances d'automne.

La desserte du funiculaire La Coudre – Chaumont a été arrêtée deux semaines du 18 au 28 mars, celle du funiculaire Ecluse – Plan du 27 mai au 7 juin, afin d'effectuer leur révision annuelle.

Bâtiments — La station de lavage du dépôt de La Chaux-de-Fonds a été remplacée au printemps. La façade Sud du dépôt de l'Evole a été rénovée pendant l'été. Le dépôt autobus de Boudry (Europe) a accueilli pendant six semaines plusieurs compagnies d'assurances, pour des expertises «Drive in» de véhicules endommagés par la grêle. La rénovation la plus emblématique a été celle du point de vente de la Place Pury, à Neuchâtel, le premier à prendre les nouvelles couleurs de l'entreprise, mais aussi le premier adapté aux clients en chaise roulante ou de petite taille, grâce à un guichet posé sur des vérins, pouvant s'abaisser. Les prochaines adaptations

de bâtiments transN seront l'aménagement du point de vente de La Chaux-de-Fonds dans le bâtiment de la Poste principale en 2014, puis l'agrandissement du siège, décidé par le Conseil d'administration en octobre 2013.

INFORMATIQUE

L'informatique des sites ex-TRN était gérée à l'interne avec l'appui d'une société externe. L'ancienne entreprise TN avait donné mandat au Centre électronique de gestion (CEG) de gérer son informatique, sans ressource interne. Pendant l'année 2013, les deux systèmes ont co-existé, tout en établissant un cahier des charges sur les besoins informatiques. Ainsi, un audit a été confié à une société spécialisée, afin d'avoir une évaluation d'une situation complexe, comportant des applications métier. Le rapport d'audit a recommandé de résilier le contrat avec le CEG et d'internaliser l'informatique, en engageant trois informaticiens généralistes, pour soutenir l'unique informaticien transN. Le Conseil d'administration s'est prononcé en faveur de la recommandation du mandataire.



CLIENTS

FRÉQUENTATION

27 millions de clients ont voyagé sur les lignes transN en 2013. Cette valeur se base sur les comptages passagers, réalisés par des dispositifs automatiques installés dans nos véhicules, mais aussi manuellement.

Les comptages automatiques ont été largement étendus dans l'entreprise en 2013. En 2012, 29.8 millions de voyageurs étaient annoncés. Les comptages manuels étaient cependant plus nombreux. Des mesures correctrices ont été prises avec les fournisseurs des capteurs des systèmes de comptage, afin d'améliorer leur fiabilité : ces derniers ont été étalonnés. Une augmentation des recettes voyageurs en 2013 contredit cependant la tendance négative et témoigne en revanche d'une hausse du nombre de voyageurs.

INDONE

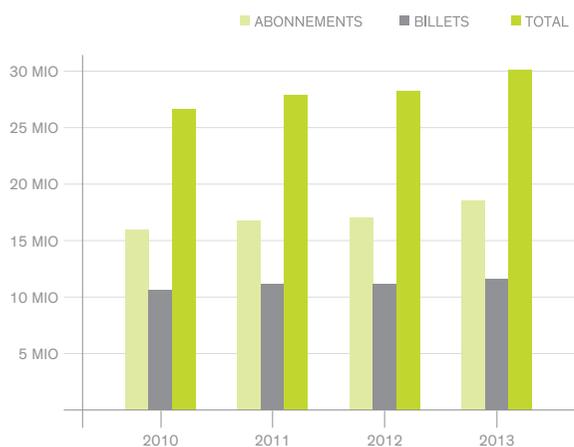
(Indicateurs de l'offre de transport du réseau neuchâtelois)

Les données récoltées par nos systèmes de comptage de passagers sont traitées par le Centre de compétence de CarPostal. L'adaptation des prestations et l'établissement des offres peuvent ainsi se baser sur les résultats obtenus. Dans le cadre du projet cantonal INDONE (Indicateurs de l'offre de transport du réseau neuchâtelois), la performance est mesurée par des indicateurs-clé, afin de pouvoir analyser précisément le réseau et de répondre aux demandes statistiques du Canton.

ONDE VERTE

TransN est partenaire de la communauté tarifaire neuchâteloise ONDE VERTE. Les autres entreprises associées sont BLS, CarPostal, les CFF et les CJ. La décision de l'Union des transports publics d'augmenter les tarifs nationaux a été appliquée par ONDE VERTE, dont les titres de transports ont été adaptés en moyenne de 5.36%, le 9 décembre 2012, pour la période horaire 2013.

CHIFFRE D'AFFAIRES PAR TYPE DE TITRE DE TRANSPORT



CHF	Abonnements	Billets	Total
2010	16'059'423.00	10'775'897.00	26'835'320.00
2011	16'892'046.00	11'220'967.00	28'113'013.00
2012	17'139'186.00	11'203'143.00	28'342'329.00
2013	18'612'162.00	11'686'715.00	30'298'877.00

Abonnements	Annuels	Mensuels	Hebdomadaires
2012	15496	117071	1456
2013	15652	118046	1134
Variation en %	0.01%	0.01%	-0.22%

Abonnements	Billets	CMC	Cartes 24h
2012	2552375	220632	136357
2013	2512319	224330	119100
Variation en %	-0.02%	0.02%	-0.13%

GESTION

TransN assure la gestion de la communauté tarifaire neuchâteloise ONDE VERTE. Son représentant, Niklaus Martin, a présidé 10 séances du Comité directeur (CoDir) en 2013. Un Vice-Président a été désigné en la personne de David Robert, Directeur de CarPostal Suisse SA, Région Ouest.

Le Comité directeur d'ONDE VERTE a initié un projet de rezoneage prévoyant une répartition différente des zones tarifaires et il a statué sur les zones de chevauchement avec la communauté tarifaire Berne-Soleure Libero. Il a en outre participé aux négociations sur le financement des transports durant la Fête des Vendanges.

STATISTIQUES DES VENTES

Les produits ONDE VERTE ont augmenté de 6.9% par rapport à 2012. Cette progression est due à la modification tarifaire de décembre 2012, car le nombre de titres vendus demeure stable.

RÉPARTITION DES RECETTES ET DES COÛTS

Le groupe de travail « Répartition des recettes » a validé une enquête de structure des titres de transport, servant de base pour le calcul de la clé de répartition 2013, 2014 et 2015. Une nouvelle enquête d'utilisation des titres de transport sera menée en 2016.

Les données de comptage des entreprises partenaires d'ONDE VERTE (nombre de voyageurs et kilomètres parcourus par voyageur) ont été vérifiées et validées par le groupe « Contrôle de données de comptage ». La première clé de répartition des recettes et des coûts, déterminée en fonction des résultats validés, sera calculée en 2014.

ASSORTIMENT TARIFAIRE

Le groupe de travail « Tarif » a proposé une offre spéciale pour le Gigathlon, dont les participants empruntaient le Fun'ambule. L'organisateur de cette manifestation a ainsi versé à ONDE VERTE un forfait de CHF 1'000.-. Le groupe « Tarif » est par ailleurs impliqué dans le projet de modification des zones et de simplification du tarif ONDE VERTE. Il prépare la création d'un nouveau titre de transport valable pour une seule zone, afin de remplacer le billet « court parcours », aux règles complexes.

VENTE ET PROMOTION

Le groupe de promotion ONDE VERTE a édité une brochure intitulée « Idées d'excursions – carte 24h », afin d'accroître la notoriété de ce titre de transport et d'en augmenter les ventes. Une promotion en a été faite dans les points de vente et à travers une campagne de spots radio. Une brochure relative au JobAbo a été réalisée, pour promouvoir cette offre destinée à des entreprises, pour leurs collaborateurs. Deux nouveaux contrats JobAbo ont été signés, un contrat a été réadapté et trois ont été renouvelés.

ONDE VERTE a participé au Printemps de la mobilité en avril, une manifestation dédiée à la mobilité durable organisée par la Ville de Neuchâtel, Viteos et le TCS.



SÉCURITÉ ET QUALITÉ

ASSURANCES

Au deuxième semestre 2013, un mandat de courtage a été attribué à la VVST, une société spécialisée pour le secteur des transports publics, choisie pour son expertise. Celle-ci a lancé un appel d'offres public pour le portefeuille d'assurances. Cependant, un accord a pu être trouvé avec la VVST, afin de pouvoir signer deux contrats avec des agences régionales. Par ailleurs, une analyse de risques a été effectuée, afin de mettre à jour nos couvertures.

CONTRÔLE DES TITRES DE TRANSPORT ET SURVEILLANCE

Deux sociétés spécialisées sont mandatées pour des missions de contrôle des titres de transport et de surveillance dans les véhicules, conformément à la Loi et l'Ordonnance sur les organes de sécurité dans les transports publics (LOST et OOST). Cinq collaborateurs transN effectuent par ailleurs des tours de service en tant qu'accompagnants ferroviaires, en alternance avec des tâches de conduite ou de maintenance. Les directives en matière de vidéosurveillance ont été harmonisées et validées par les préposés à la protection des données sur les plans cantonaux et fédéraux.

SÉCURITÉ

Un audit de contrôle d'exploitation a été mené par l'Office fédéral des transports (OFT). Il a permis de poser les premiers jalons, afin d'harmoniser les processus et d'améliorer les performances, ainsi que le niveau de sécurité. Le responsable sécurité/qualité et les cadres de la production ferroviaire ont dressé une cartographie des risques ferroviaires. Cette analyse a été reprise dans le système de contrôle interne, qui sera élargi à d'autres secteurs de l'entreprise en 2014. De façon générale, les

mesures de prévention des accidents ont été harmonisées et améliorées. Une collaboration avec la police cantonale a permis de renforcer la présence policière sur la ligne ferroviaire du Littorail, où l'on déplorait des incivilités répétitives, afin de rassurer les clients.

INFORMATION DES VOYAGEURS

SITE INTERNET

Des améliorations ont été apportées au site internet www.transn.ch. Une version pour téléphones portables a été mise en ligne en avril. Elle permet une navigation mobile optimale et une consultation facilitée des horaires, des actualités et des informations trafic connues à l'avance. La version mobile du site transN s'ouvre automatiquement sur les téléphones, sans nécessiter de téléchargement.

PLANS DE RÉSEAU

Les plans de réseau ont été adaptés à la numérotation des lignes à trois chiffres et à la nouvelle identité visuelle. Tous les horaires affichés aux arrêts indiquent un « thermomètre », une échelle horizontale montrant graphiquement aux voyageurs leur position sur la ligne, le minutage pour les arrêts suivants et les correspondances.

PUBLICATIONS

Un dépliant tout-ménage tiré à 58'000 exemplaires a été distribué dans les districts de Neuchâtel, de Boudry et du Val-de-Ruz en septembre, afin de présenter les prestations proposées à l'occasion de la Fête des Vendanges. Un nouveau dépliant « Facilitez-vous le bus » propose des conseils pour se déplacer en toute sécurité et dans le respect des autres passagers. Les fiches horaires pour l'agglomération de Neuchâtel ont été réimprimées et des cartes format cartes de crédit éditées pour les nouvelles prestations au Locle et sur

l'Ouest du Littoral. Enfin, les horaires spéciaux ont été distribués aux élèves des collèges secondaires de La Fontenelle et des Cerisiers.

IDENTITÉ VISUELLE

Les rames ferroviaires desservant le Val-de-Travers RBD 316 et ABt 204 ont été repeintes aux couleurs de transN et les nouveaux logos ont été posés sur les rames Flirt. Des potelets aux couleurs transN et portant la nouvelle numérotation des lignes ont été posés aux arrêts de bus de l'Ouest du Littoral. La signalétique des gares du Littorail et des bâtiments de l'entreprise a été modifiée.

SERVICE A LA CLIENTÈLE

POINTS DE VENTE

Le bureau commercial de la Place Pury, à Neuchâtel, a été rénové et réaménagé, dans le respect de la nouvelle ligne visuelle transN. Pendant les trois mois de travaux, les clients ont été accueillis dans des bâtiments provisoires modulaires. Le bureau a accueilli le public pour une journée portes ouvertes, samedi 9 novembre. La nouvelle configuration du point de vente de Neuchâtel permet d'accueillir les clients en toute convivialité, grâce à ses guichets ouverts. Elle présente une innovation remarquable : un accès facilité aux personnes en chaise roulante ou de petite taille. Un guichet est en effet posé sur vérins et peut s'abaisser dans le sol, afin de leur offrir un meilleur service.

DISTRIBUTEURS

TransN possède 250 distributeurs stationnaires, posés aux arrêts, et une centaine d'appareils de vente pour les conducteurs. Les distributeurs de billets délivrent des titres de transports ONDE VERTE valables dans l'ensemble du canton. Depuis l'été 2013, la moitié des

automates propose des billets pour 250 destinations en Suisse, sélectionnées en fonction de la demande. Par ailleurs, de nouvelles cartes cadeau plastiques, du format des cartes de crédit, sont proposées dans les points de vente et font office de carte de paiement par débit direct aux 160 distributeurs équipés de lecteurs de cartes. Des améliorations techniques ont également été apportées, afin d'offrir un service optimal à la clientèle. Les distributeurs ont été équipés de nouveaux écrans, permettant de résoudre les problèmes de reflet gênant la lecture. De plus, la programmation des imprimantes a été corrigée, afin de rendre l'impression des billets plus rapide. Les collaborateurs affectés à la maintenance peuvent désormais suivre l'état du parc des machines grâce à un programme de visualisation à distance et peuvent réagir plus rapidement en cas de pannes.

PARTENARIATS

Dans le cadre de partenariats, des surfaces publicitaires sur des véhicules et des espaces d'affichage sont mis à disposition de Festi'Neuch, du Music Festival des Promos du Locle et du Neuchâtel International Fantastic Film Festival (NIFFF), pour leur promotion. En contrepartie, une présence est offerte à transN dans les imprimés et sur les sites internet de ces manifestations culturelles. Les accords avec les clubs sportifs HCC, Xamax 1912, Neuchâtel Université Club Volleyball et Union Basket ont été reconduits. Un soutien a été apporté au Centre professionnel du Littoral neuchâtelois (CPLN), à l'occasion de la semaine consacrée au développement durable. Enfin, la tour panoramique de Chaumont a accueilli la première webcam tournante de Tourisme neuchâtelois. Les images sont disponibles sur <http://chaumont.roundshot.ch> en temps réel ou en différé.

PUBLICITÉ

Fin février 2013, une publicité a été tournée à La Chaux-de-Fonds pour transN, avec le comédien Thierry Meury, afin d'inciter les automobilistes à laisser leur voiture au garage et prendre nos trains et bus en hiver. Sa diffusion sur Canal Alpha est prévue début 2014. Une campagne d'affichage sur le même thème a également été préparée. Les contrats publicitaires pour la diffusion de spots sur des écrans dans les bus ont été confiés à un nouveau prestataire.

RELATIONS PUBLIQUES

« ÊTRE ET RESTER MOBILE »

Les prestations de transN et l'assortiment d'ONDE VERTE ont été présentés lors de trois cours intitulés « Être et rester mobile », à l'attention des voyageurs retraités. Ces formations gratuites ont été données à Neuchâtel et à La Chaux-de-Fonds, en collaboration avec ces villes, la Police neuchâteloise et les CFF. Elles ont été suivies à chaque fois par une vingtaine de personnes, qui a pu apprendre à utiliser des distributeurs.

PASSEPORT VACANCES

22 enfants ont visité le dépôt ferroviaire de Fleurier le 9 août, avec le programme « Passeport vacances », grâce à l'engagement de nos collaborateurs.

ABÉCÉDAIRE DES TRANSPORTS PUBLICS

Depuis 2004, les classes d'orientation de 7ème et 8ème Harmos situées sur le réseau transN reçoivent la visite de collaborateurs de l'entreprise, dans le cadre de l'Abécédaire des transports publics. Par cette campagne de sensibilisation, les écoliers sont encouragés à adopter un comportement respectueux et courtois dans les transports publics.



ÉVÉNEMENTS

Une journée «portes ouvertes» a été organisée le 8 juin pour les 10 ans du dépôt ferroviaire de la Piasseta, à Fleurier. Le nouvel autobus Citaro G a été exposé dans le tunnel de l'autoroute A5, lors d'une journée de présentation au public le 26 octobre. Les clients ont été invités à découvrir le bureau commercial rénové de la Place Pury, le 9 novembre, avec des animations en direct sur la radio RTN. Le 14 décembre, les nouvelles lignes de bus 612 et 613 ont été inaugurées à Boudry, en présence des autorités des communes desservies et du Conseiller d'Etat. Le public était convié à découvrir ces nouvelles lignes pendant la matinée.

COMMUNICATION

COMMUNICATION INTERNE

Le journal interne transN Infos a paru six fois en 2013. Cette publication distribuée avec les fiches de salaire propose un carnet du personnel et informe les collaborateurs de l'actualité de l'entreprise et de l'avancement des projets.

MÉDIAS

Un conducteur a participé à un reportage de la télévision régionale Canal Alpha début février, sur les conditions de circulation hivernales. Fin février, le funiculaire La Coudre – Chaumont a servi de décor au tournage de «Passe-moi les jumelles», un magazine hebdomadaire de la télévision RTS 1, diffusé le 12 avril. Un agent de dépôt de Neuchâtel a été interviewé par RTN en juin, dans le cadre d'une série de cinq sujets sur les métiers matinaux. La radio RTN, ainsi que les quotidiens L'Express et L'Impartial ont réalisé des reportages sur les chantiers ferroviaires de l'été à Neuchâtel et à La Chaux-de-Fonds. Pendant une matinée en été, un journaliste de L'Express/L'Impartial a suivi deux contrôleurs transN sur la ligne ferroviaire du Val-de-Travers, pour un reportage.

Les médias ont été conviés à La Coudre, le 8 août, pour une présentation des dernières possibilités offertes aux distributeurs. Le nouvel autobus Citaro G a été présenté au dépôt de Cernier le 2 octobre. Les journalistes ont pu découvrir le point de vente rénové de la Place Pury le 8 novembre. Le 10 décembre, une conférence de presse s'est tenue à bord de la voiture-salon du train reliant Les Ponts-de-Martel à La Chaux-de-Fonds, pour annoncer les prestations à l'horaire 2014.

Durant le deuxième semestre, un film institutionnel de présentation de l'entreprise et des publipportages ont été réalisés. Les publipportages donnent la parole à une douzaine de collaborateurs de différents métiers et différents sites, pour diffusion sur la télévision Canal Alpha en 2014. Le film institutionnel peut être projeté aux nouveaux collaborateurs, aux visiteurs et partenaires.

DESSINS D'ENFANTS

Lors de notre première «Journée des familles», en septembre, un concours de dessins a été organisé à l'attention des enfants des collaborateurs. Neuf œuvres ont été choisies pour décorer la carte de vœux de l'entreprise et pour être affichées sur des bus pendant les fêtes de fin d'année.





PRESTATIONS

PROCÉDURE DE COMMANDE

TransN propose son expertise lors de l'établissement de projets et a un rôle consultatif auprès des Conférences régionales des transports (CRT), constituées de représentants des communes et de l'Etat. Les prestations sont décidées par la Confédération et le Canton. Les entreprises de transport public sont indemnisées pour les coûts des prestations non couverts par les recettes.

LOGICIEL HORAIRE

Une analyse des deux différents logiciels de planification des horaires (DIVA et IVU) a été menée. Les résultats ont penché en faveur de DIVA, qui remplacera IVU.

NUMÉROTATION DES LIGNES

La numérotation de toutes les lignes a été modifiée au changement d'horaire du 15 décembre 2013. Cette nouvelle numérotation, à trois chiffres, a mis fin à l'existence de numéros identiques sur les différents réseaux. Le canton a été divisé en secteurs : les numéros 100 à 199 ont été attribués à l'agglomération de Neuchâtel, les 200 à 299 aux lignes ferroviaires, les 300 à 399 aux lignes routières des Montagnes, les 400 à 499 à celles du Val-de-Ruz, les 500 à 599 à celles du Val-de-Travers et les 600 à 699 à celles de Boudry, Cortaillod, Bevaix et La Béroche.

HORAIRE 2013

L'horaire transN 2013 est entré en vigueur le 14 décembre 2012.

Des adaptations mineures ont été apportées aux prestations 2013. La principale nouveauté est la mise en exploitation d'une nouvelle ligne routière entre le Val-de-Travers et Les Ponts-de-Martel.

NOUVELLE LIGNE DE BUS FLEURIER – LES PONTS-DE-MARTEL

La nouvelle ligne routière de transN reliant Fleurier aux Ponts-de-Martel a été inaugurée en décembre 2012. Elle permet de relier Fleurier à La Chaux-de-Fonds en transports publics en 50 minutes en moyenne, alors qu'il fallait auparavant 1h20 en train, via Neuchâtel. Trois paires de courses par jour sont proposées, du lundi au vendredi, pour une période probatoire de trois ans.

HORAIRE 2014

Des nouveautés ont été introduites le 15 décembre 2013, pour la période horaire 2014. Une amélioration de la desserte de l'Ouest du Littoral a été préparée. L'engagement financier des communes de Bevaix, Boudry, Cortaillod, Gorgier, St-Aubin, Vaumarcus, Fresens et Montalchez, ainsi que celui du Canton, a permis ce développement de l'offre, pour une période probatoire de trois ans.

A la demande de la commune du Locle, le service de bus sur appel MobiCité est proposé dès mi-décembre 2013 les vendredis soirs et samedis soirs, avec la participation financière du Canton. En ville de La Chaux-de-Fonds, les départs des bus urbains ont été adaptés afin d'optimiser les correspondances avec les trains CFF. Au Val-de-Travers, des ajustements ont été proposés sur la ligne ferroviaire du Val-de-Travers, afin de mieux répondre aux besoins des pendulaires.

NAVETTES NOCTURNES

TransN effectue des prestations nocturnes pour le Noctambus, à destination du Littoral et des vallées, ainsi que pour le NoctamRUN, qui relie les trois villes.

COURSES SPÉCIALES

La compagnie propose des courses spéciales, pour des entreprises, des groupes ou des manifestations.

NUIT DES MUSÉES

Une navette a été proposée pour la septième fois à l'occasion de la Nuit des Musées, le 18 mai. Elle a desservi les cinq musées de la Ville et le Laténium, entre 19h et minuit.

FESTI'NEUCH

Le festival de musique Festi'Neuch a commandé des navettes nocturnes, Les « Oiseaux de Nuit », pour son public. Huit lignes ont été mises sur pied pour des destinations dans tout le canton, ainsi que deux navettes pour le camping et les soirées « Alternatives » à la Case à Chocs.

PROMOS DU LOCLE

Les courses spéciales entre La Chaux-de-Fonds et Le Locle, ainsi que depuis et pour le Val-de-Ruz ont été proposées les deux nuits des Promos.

FÊTE DES VENDANGES

La production bus a reconduit le nouveau concept d'exploitation mis sur pied en 2012, en raison des difficultés de circulation au centre-ville dès le jeudi soir. L'offre de transport conclue avec la Fête des Vendanges a été renouvelée. Les participants à la Fête des Vendanges ont à nouveau pu bénéficier de prestations identiques à celles des années précédentes. Le badge de soutien à la Fête a ainsi permis d'emprunter les lignes transN du Littoral et du Val-de-Ruz, du vendredi soir au dimanche soir. Des courses nocturnes supplémentaires ont de plus été organisées pour l'Entre-Deux-Lacs, Enges et Lignièrès, ainsi que pour Montmollin, Montézillon, Rochefort et Chambrelieu.



PRESTATIONS POUR BLS ET CFF

Des prestations ont été effectuées pour BLS entre Neuchâtel et Marin, pendant l'assainissement du tunnel de Champréveyres et son adaptation pour le passage des trains à deux étages. Les prestations ont commencé en 2012. En 2013, des bus transN circulaient à la place des trains BLS en soirée, du 4 mars au 12 juillet, puis du 12 août au 14 décembre. Pendant 4 semaines, du 15 juillet au 11 août, tous les trains BLS étaient remplacés par des bus transN.

TransN a effectué des courses de substitution par autobus pour les CFF quatre semaines en été, pendant

la rénovation d'un tronçon de voie entre Chambrelieu et Les Hauts-Geneveys. Pour permettre des réparations urgentes sur la voie endommagée, deux autobus transN ont été engagés entre Neuchâtel et Les Hauts-Geneveys, une semaine en octobre.



215

813 Boudry

transN

VIKING



**RAPPORT
FINANCIER**

RÉSULTATS FINANCIERS

Nous exposons pour 2013 un extrait des comptes sans comparaison avec l'année précédente, car la présentation du bilan et du compte de résultat de l'exercice précédent a été modifiée à des fins de comparaison, sans toutefois créer d'incidences sur le résultat et les fonds propres. Il en ressort que le bénéfice net de transN s'élève cette année à CHF 707'385.73, en augmentation de 8.13% par rapport à l'exercice précédent.

Les charges pour le personnel ont été parfaitement maîtrisées, dans le contexte complexe de mise en place de la nouvelle structure de l'entreprise. En mars 2013, l'engagement d'un contrôleur de gestion a permis de renforcer la mise en place de reportings et d'indicateurs de pilotage. Ces rapports sont désormais établis trimestriellement et donnent à la Direction une vision précise de la situation budgétaire ainsi que de nombreux indicateurs de performance. A terme, ces tableaux de bord seront établis mensuellement.

Depuis le 1^{er} janvier 2012, date de la fusion juridique, le montant des emprunts bancaires remboursés atteint CHF 15 millions, dont 10 millions en 2013, ce qui génère une diminution totale des charges d'intérêts annuels de près de CHF 400'000.-, faisant ainsi passer le ratio d'endettement des emprunts bancaires de 24.83% à 16.72%. Ce gain est essentiellement dû à la planification actuelle des investissements, à la gestion minutieuse des liquidités et à une politique de réduction des coûts liée aux synergies obtenues grâce à la fusion, sans toucher aux charges de personnel et tout en maintenant le plaisir au travail, une des valeurs fortes de l'entreprise.

Afin d'optimiser le service à la clientèle, des travaux importants ont été consentis pour améliorer l'ensemble de notre parc de distributeurs de titres de transports. Une nouvelle génération d'écrans tactiles a remplacé toutes les pièces d'origine, sur lesquelles la lecture était fortement gênée par les reflets.

PLANIFICATION FINANCIÈRE FUTURE

Le désendettement de l'entreprise se poursuivra, tout en renouvelant le parc de véhicules routiers et ferroviaires et en améliorant les conditions de travail, grâce à la mise en place d'une nouvelle convention collective. De plus, par une gestion et des processus améliorés, l'entreprise peut déjà présenter une baisse financière de l'offre présentée aux collectivités, en proposant des prestations identiques dès le prochain exercice. Si les conditions financières planifiées restent identiques, transN pourra offrir dès 2016 une économie annuelle minimale de plus de CHF 2 millions, soit une diminution des coûts de production de 3.5%, ce qui est l'objectif fixé par nos commanditaires, Confédération et Canton.

EXTRAIT DU COMPTE DE RESULTAT

CHARGES

EN CHF	2013
CHARGES POUR LE PERSONNEL	41'399'797.35
Traitements et salaires	31'475'126.25
Allocations et indemnités	1'525'583.60
Uniformes	135'078.73
Assurances du personnel	7'388'458.87
Prestations complémentaires pour les assurances du personnel	1'217'429.95
Prestations des assurances du personnel	-341'880.05
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	37'588'680.98
Dépenses générales	4'813'782.89
Publicité et marketing	519'062.01
Assurances et dédommagements	696'338.48
Prestations de services par tiers	2'524'729.53
Fermages et loyers	706'928.25
Energie et matières de consommation	4'936'932.92
Matériel et prestations pour l'entretien	5'426'944.27
Frais non activés sur investissements	68'284.79
Amortissements et corrections de valeur	15'895'239.76
<i>Amortissement domaine infrastructure</i>	992'686.00
<i>Amortissement domaine trafic voyageurs</i>	13'459'373.77
<i>Amortissement sur leasings financiers</i>	1'165'542.70
<i>Corrections de valeur</i>	277'637.29
Frais de capitaux	2'000'438.08
TOTAL DES CHARGES	78'988'478.33

PRODUITS

EN CHF	2013
PRODUITS DES TRANSPORTS VOYAGEURS TRV / TU	22'158'778.91
RECETTES ANNEXES	8'044'912.09
INDEMNISATION POUR L'INFRASTRUCTURE (ART. 49 LCdF)	3'555'000.00
Confédération	1'777'500.00
Canton de Neuchâtel	1'777'500.00
INDEMNISATION POUR LE TRAFIC REGIONAL (ART. 28 AL. 1 LTV)	16'873'707.00
Confédération	8'605'590.00
Canton de Neuchâtel	8'268'117.00
INDEMNISATION POUR LE TRAFIC REGIONAL (ART. 28 AL. 4 LTV)	505'146.00
Canton de Neuchâtel	425'346.00
Communes	79'800.00
INDEMNISATION POUR LE TRAFIC URBAIN	29'662'250.00
Canton de Neuchâtel	29'125'126.00
Communes	537'124.00
TOTAL DES PRODUITS	80'799'794.00
TOTAL DES CHARGES	78'988'478.33
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	1'811'315.67
ACTIVITÉS ANNEXES	
Produits des activités annexes	780'003.05
Charges des activités annexes	-471'081.99
RÉSULTAT DES ACTIVITÉS ANNEXES	308'921.06
ELEMENTS EXTRAORDINAIRES	
Produits / charges extraordinaires	-1'412'851.00
RÉSULTAT EXTRAORDINAIRE	-1'412'851.00
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	707'385.73

EXTRAIT DU BILAN / ACTIF

EN CHF

2013

ACTIFS IMMOBILISES	127'232'406.81
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	123'482'922.81
IMMOBILISATIONS	336'433'982.70
Infrastructure	43'388'060.00
Trafic voyageurs TRV / TU	267'246'430.25
Leasings	23'310'854.00
Immeubles et biens-fonds	2'488'638.45
AMORTISSEMENTS	-216'502'534.19
Infrastructure	-28'837'327.00
Trafic voyageurs TRV / TU	-182'372'411.00
Leasings	-3'492'136.19
Immeubles et biens-fonds	-1'800'660.00
OBJETS INACHEVÉS	3'551'474.30
Financement par ART. 56 LCdF infrastructure	3'444'978.55
Financement propre	106'495.75
AUTRES ACTIFS IMMOBILISÉS	3'749'484.00
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	349'484.00
Participations	10'000.00
Titres non cotés	234.00
Prêts à long terme	339'250.00
ACTIONS PROPRES	3'400'000.00

EN CHF

2013

ACTIFS CIRCULANTS	30'888'686.71
TRÉSORERIE	24'813'805.10
Caisses	180'038.15
Stations (guichets, distributeurs et sacoches agents)	389'476.80
Chèques postaux	447'223.40
Banques	11'617'725.76
Comptes spéciaux infrastructure	9'662'532.08
Comptes spéciaux CFF	2'516'808.91
CRÉANCES RÉSULTANT DE LA VENTE DE BIENS ET PRESTATIONS DE SERVICES	2'458'497.55
AUTRES CRÉANCES À COURT TERME	1'256'584.02
Créances fiscales	771'557.52
Créances envers les institutions d'assurances sociales	6'251.35
Créances envers le personnel	3'885.65
Cartes de crédits, chèques et bons	238'116.40
Autres débiteurs	228'540.75
Travaux à refacturer	8'232.35
STOCKS	1'968'187.07
ACTIFS DE RÉGULARISATION	391'612.97
TOTAL	158'121'093.52

EXTRAIT DU BILAN / PASSIF

EN CHF

2013

CAPITAUX PROPRES	25'385'808.48
CAPITAL SOCIAL	13'678'030.00
RÉSERVES LÉGALES ISSUES DU BÉNÉFICE	8'099'763.16
Réserve générale	750'000.00
Réserve pour actions propres	3'400'000.00
Résultat reporté infrastructure (ART. 67 LCdF)	574'233.00
Résultat reporté lignes régionales (ART. 36 LTV)	2'785'170.69
Résultat reporté lignes urbaines	589'187.97
Résultat reporté activités annexes	1'171.50
BÉNÉFICE AU BILAN	3'608'015.32
Autres réserves issues du bénéfice	2'900'629.59
Résultat de l'exercice	707'385.73

EN CHF

2013

CAPITAUX ETRANGERS	132'735'285.04
CAPITAUX ETRANGERS À LONG TERME	114'130'573.60
DETTES À LONG TERME	109'159'261.90
Contributions aux investissements des pouvoirs publics (ART. 56 LCdF)	57'689'946.84
Emprunts pouvoirs publics	4'427'000.00
Emprunts bancaires et autres	26'293'500.00
Engagements découlant de leasings	20'748'815.06
PROVISIONS	4'971'311.70
CAPITAUX ETRANGERS À COURT TERME	18'604'711.44
DETTES RÉSULTANT DE L'ACHAT DE BIENS ET PRESTATIONS DE SERVICES	3'994'701.75
AUTRES DETTES À COURT TERME	1'015'914.28
Dettes fiscales	642'658.03
Dettes envers les institutions d'assurances sociales	71'685.56
Bons cadeaux	18'958.00
Autres créanciers	282'612.69
DETTES FINANCIÈRES À COURT TERME	7'750'000.00
PASSIFS DE RÉGULARISATION	5'844'095.41
TOTAL	158'121'093.52

1. Indications selon ART. 663b CO**1.1 Valeurs d'assurances**

Valeurs d'assurance incendie des immobilisations corporelles	332'600'153.00
<i>Immeubles</i>	100'996'853.00
<i>Véhicules (y.c. assurance chose)</i>	186'603'300.00
<i>Machines et installations (y.c. assurance chose)</i>	45'000'000.00
Valeurs d'assurance Casco	111'745'790.00
<i>Train régional</i>	76'173'790.00
<i>Trolleybus</i>	24'000'000.00
<i>Autobus</i>	5'072'000.00
<i>Funiculaires Ecluse-Plan et La Coudre-Chaumont</i>	6'500'000.00
Couverture d'assurance RC	340'000'000.00
<i>Infrastructure</i>	100'000'000.00
<i>Train régional</i>	100'000'000.00
<i>Trolleybus</i>	20'000'000.00
<i>Autobus</i>	100'000'000.00
<i>Funiculaires</i>	20'000'000.00

1.2 Dettes envers des institutions de prévoyance professionnelles **0.00**

1.3 Analyse des risques

Il est de la responsabilité du Conseil d'administration de connaître les risques de la société et de décider des mesures à prendre et d'en assurer leur mise en place.

La Direction a procédé à une évaluation des risques stratégiques et opérationnels conformément à l'art. 663 al. 12 CO.

2. Autres indications légales**2.1 Principes comptables appliqués**

Les présents comptes annuels ont été établis sur la base des règles de comptabilisation et de présentation du Code suisse des obligations en vigueur jusqu'au 31 décembre 2012, conformément aux dispositions transitoires du nouveau droit comptable.

3. Autres indications

EN CHF

3.1 Compte d'investissement pour le secteur Infrastructure

	Inachevés 31.12.2012	Prest. tiers 2013	Prest. internes 2013	Non activés 2013	Activations 2013	Inachevés 31.12.2013
Acquisition de terrains et de droits (TN)	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Infrastructure et superstructure (TN)	423'667.60	509'995.60	0.00	-797.40	-454'000.00	478'865.80
Installations pour la traction électrique (TN)	0.00	105'565.40	0.00	-565.40	-105'000.00	0.00
Installations de télécom. et sécurité (TN)	299'869.40	95'669.50	0.00	0.00	0.00	395'538.90
Divers (TRN)	2'016'399.15	195'787.75	0.00	-599.40	0.00	2'211'587.50
Infrastructure et superstructure (TRN)	0.00	599'499.10	108'348.00	-60'847.10	-647'000.00	0.00
Bâtiments (TRN)	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Installations de télécom. et sécurité (TRN)	173'295.00	187'935.35	0.00	-2'244.00	0.00	358'986.35
	2'913'231.15	1'694'452.70	108'348.00	-65'053.30	-1'206'000.00	3'444'978.55

3.2 Evolution des fonds propres

Fonds propres au début de l'exercice	23'153'190.54
Bénéfice net de l'exercice	707'385.73
Augmentation de capital	1'850'000.00
./. Réserve d'infrastructure mal affectée en 2012 ¹	-324'767.79
Fonds propres à la fin de l'exercice	25'385'808.48

¹En 2012, les réserves d'infrastructure selon les conventions propres, ont été identifiées comme étant des réserves.

Le montant de CHF 324'767.79 a été reclassé dans les contributions aux investissements des pouvoirs publics selon art. 56 LCdF.

3.3 Approbation des comptes par l'OFT

Conformément aux dispositions de l'article 37 de la loi sur le transport de voyageurs (LTV), les comptes de l'exercice 2013 ont été soumis à l'Office fédéral des transports qui les a approuvés, sans réserve, en date du 06 mai 2014.

PROPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION RELATIVE À L'EMPLOI DU BÉNÉFICE DISPONIBLE AU BILAN

Le Conseil d'administration propose de virer le résultat aux comptes de résultats reportés concernés.

Attribution au résultat reporté Infrastructure (ART. 67 LCdF)	489'312.97
Attribution au résultat reporté lignes régionales (ART. 36 LTV)	397'881.37
Attribution au résultat reporté lignes urbaines	-179'808.61
Report à nouveau	2'900'629.59
	3'608'015.32



**PROPOSITION
AUX
ACTIONNAIRES**

Nous proposons à Mesdames et Messieurs les actionnaires l'adoption des trois résolutions suivantes:

-
1. L'assemblée générale des actionnaires approuve les comptes et le bilan de l'exercice 2013.
 2. Elle approuve la gestion et donne décharge au Conseil d'administration et à la Direction.
 3. L'excédent des produits du compte de résultat de CHF 707'385.73 est viré au bilan conformément aux articles 67 LCdF et 36 LTV.
-

La Chaux-de-Fonds, le 6 mai 2014
Transports Publics Neuchâtelois S.A.

Robert Cramer
Président

Pascal Vuilleumier
Directeur général

RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION



Rapport de l'organe de révision
à l'Assemblée générale de
Transports Publics Neuchâtelois SA
La Chaux-de-Fonds

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels reproduits aux pages 27 à 31 de Transports Publics Neuchâtelois SA, comprenant le bilan, le compte de profits et pertes et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2013.

Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2013 sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

PricewaterhouseCoopers SA, place Pury 13, case postale, 2001 Neuchâtel 1
Téléphone: +41 58 792 67 00, Téléfax: +41 58 792 67 10, www.pwc.ch

PricewaterhouseCoopers SA est membre d'un réseau mondial de sociétés juridiquement autonomes et indépendantes les unes des autres.



Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 chiff. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

PricewaterhouseCoopers SA

Claude Burgdorfer
Expert-réviseur
Réviseur responsable

Samuel Jaccard
Expert-réviseur

Neuchâtel, le 16 mai 2014

Annexes:

- Comptes annuels (bilan, compte de profits et pertes et annexe)
- Proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan

CHIFFRES-CLÉS AU 31.12.2013

CHIFFRES-CLÉS (AU 31.12.2013)

KILOMÈTRES DE RÉSEAU	285
VOYAGEURS TRANSPORTÉS/AN en service de ligne	26'604'743
NOMBRES DE LIGNES	38
PARC DE VÉHICULES	
Matériel ferroviaire	23
Trolleybus	43
Autobus	91
Funiculaires	5
TOTAL	162
EFFECTIF DU PERSONNEL (AU 31.12.2013, EPT)	408.9

FINANCES

Charges

Personnel	41'399'797
Autres charges	37'588'681
TOTAL CHARGES	78'988'478

Produits

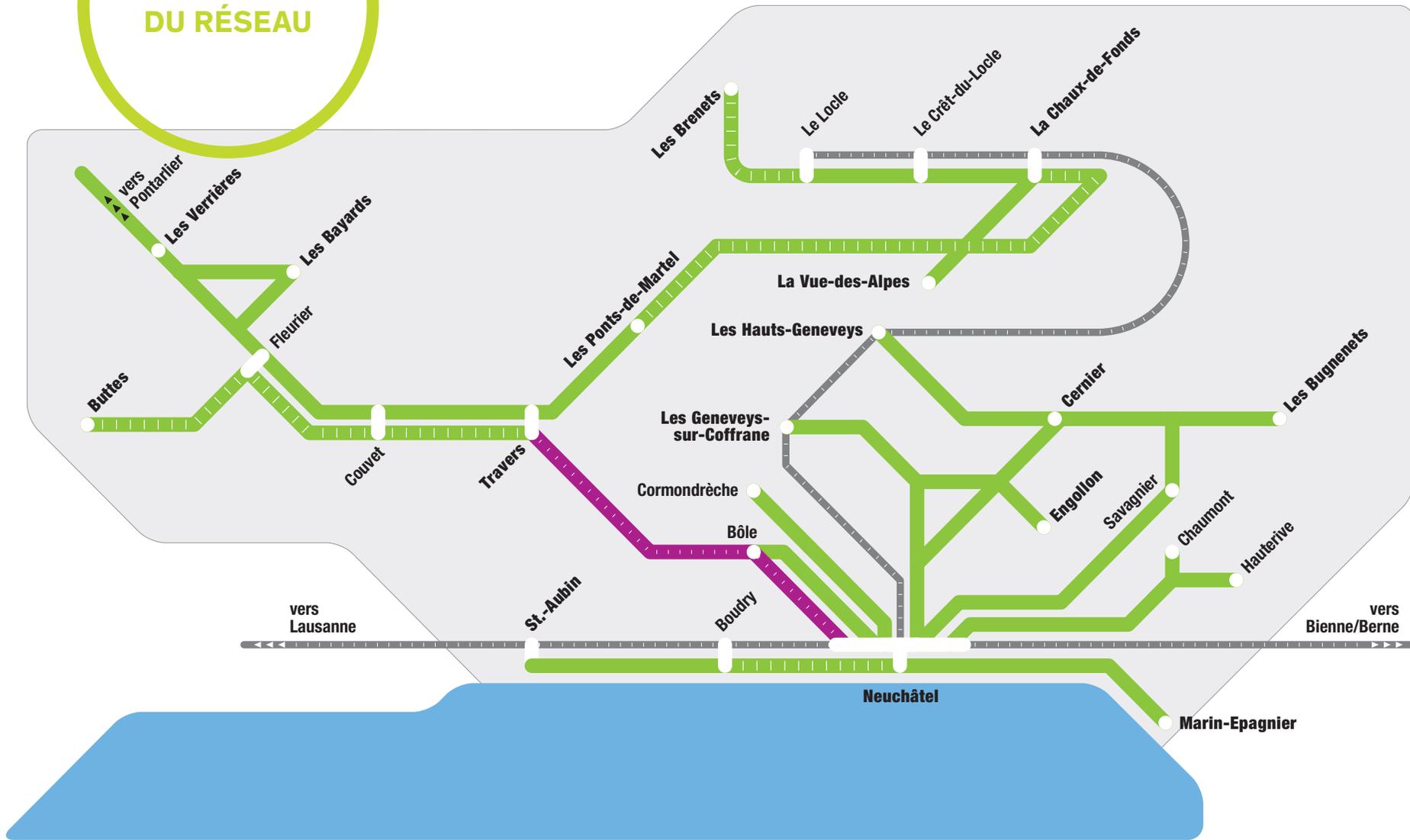
Produits des transports voyageurs	22'158'779
Autres produits	8'044'912
Indemnités	50'596'103
TOTAL PRODUITS	80'799'794

RÉSULTAT D'EXPLOITATION	1'811'316
--------------------------------	------------------

RÉSULTATS DES ACTIVITÉS ANNEXES ET EXTRAORDINAIRES	-1'103'930
---------------------------------------------------------------	-------------------

RÉSULTAT DE L'EXERCICE	707'386
-------------------------------	----------------

PLAN DU RÉSEAU



IMPRESSUM

TRANSPORTS PUBLICS NEUCHÂTELOIS SA

Allée des Défricheurs 3

CP 1429, 2301 La Chaux-de-Fonds

Tél. 032 924 24 24, Fax 032 924 24 09

info@transn.ch

www.transn.ch

CONCEPTION & RÉALISATION

Inox Communication SA

PHOTOS

Guillaume Perret

transN notre force, votre réseau

Rapport de gestion 2013

Organes de gestion et de contrôle
Entreprise
Avant-propos du Président et du Directeur
Rapport d'activité
Clients
Prestations
Rapport financier
Proposition aux actionnaires
Rapport de l'organe de révision
Chiffres-clés
Plan du réseau

Transports Publics Neuchâtelois SA

Allée des Défricheurs 3
CP 1429, 2301 La Chaux-de-Fonds
Tél. 032 924 24 24, Fax 032 924 24 09
info@transn.ch
www.transn.ch

